0490029R
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CAMILLE CLAUDEL
6 RUE DE L AULNAYE
49370 VAL D ERDRE AUXENCE
Tel : 0241774237

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 43-1
Annule et remplace l'acte n° 43 - 2017-2018
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 19
Quorum : 10
Nombre de présents : 10

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2017
Réuni le : 27/11/2017
Sous la présidence de : Gilles Chanal
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018
Budget primitif : [X]
Budget annexe : [ ]
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	12
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Chanal
Prénom : Gilles
Signé le: 19/12/2017 16:35:04

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.